

RAA 2018

République Française
 Département des Ardennes
 Agence Technique Départementale des Ardennes

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DES ARDENNES
SEANCE DU 21 MARS 2018

Date de la convocation : 6 Mars 2018

Date d'affichage : 6 Mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à 18 heures 30, l'Assemblée générale, dûment convoquée, s'est réunie sous la présidence de Renaud AVERLY, président délégué.

Membres				Présents	Représentés	Absents
Conseillers Départementaux						
Monsieur	AVERLY	Renaud	Président délégué	x		
Monsieur	MAHIEU	Hugues		x		
Monsieur	MALJEAN	Thierry		x		
Monsieur	NORMAND	Michel		x		
Madame	TORDO	Sylvie		x		
Monsieur	WATHY	Marc		x		
Monsieur	BOURGEOIS	Noël			x	
Monsieur	DUGARD	Yann			x	
Madame	JOSEPH	Else			x	
Monsieur	GODARD	Jean				x
Monsieur	WALLENDORFF	Claude				x
Maires et Présidents d'Intercommunalités						
Monsieur	ETIENNE	Philippe	BAYONVILLE	x		
Monsieur	BONNE	Francis	BAZEILLES - Adjoint	x		
Monsieur	JOSEPH	Guy	BEAUMONT-EN-ARGONNE	x		
Monsieur	LOUIS	Jean-Hugues	BESACE (LA)	x		
Monsieur	DELFORGE	Pierre	CHALANDRY-ELAIRE	x		
Madame	VILLET	Odile	CHESNOIS-AUBONCOURT	x		
Monsieur	GODIN	André	GLAIRE	x		
Monsieur	PORTIER	Bernard	GRANDCHAMP	x		
Monsieur	BIGIARINI	Gino	HAUTES RIVIERES (LES)	x		
Monsieur	IWANCZUK	Patrick	JONVAL	x		
Monsieur	BRONCHARD	Jean-Paul	MESMONT - Adjoint	x		
Madame	HUBERT - KRANTZ	Marie-Françoise	MONCELLE (LA)	x		
Monsieur	THOMAS	Daniel	MONDIGNY	x		
Monsieur	BOURGIN	Vincent	NEUVILLE A MAIRE (LA)	x		
Monsieur	PAQUET	Michel	NEUVIZY	x		

Monsieur	VIARD	Roger	NOYERS-PONT-MAUGIS	x		
Monsieur	ALLARD	Raymond	OSNES	x		
Monsieur	KRAUSS	Gérard	POURU-AUX-BOIS	x		
Monsieur	LESSOURD	Philippe	POURU-St-REMY - Adjoint	x		
Madame	BRACONNIER	Arlette	SACHY	x		
Madame	AUBRY	Marie-Claude	SINGLY - Adjoint	x		
Monsieur	BELLOY	Christian	St-LOUP-TERRIER	x		
Monsieur	THIERION	Vincent	TAILLY	x		
Monsieur	MIGNON	Jean-Jacques	VAUX-LÈS-MOUZON	x		
Monsieur	DELBÉE	Christophe	VILLERS-LE-TOURNEUR - Adjoint	x		
Madame	NICOLAS-VIOT	Dominique	VIVIER-AU-COURT	x		
Monsieur	POIRET	Nicolas	WARNECOURT	x		
Monsieur	MOREAU	François	WIGNICOURT	x		
Madame	PELTIER	Josette	YVERNAUMONT	x		
Monsieur	PHILIPPE	Jean-Claude	ANGE COURT		x	
Monsieur	MALHERBE	Alain	AUBIGNY-LES-POTHÉES		x	
Monsieur	LEROY	Miguel	AUVILLERS-LES-FORGES		x	
Monsieur	LEBRETON	Philippe	AYVELLES (LES)		x	
Monsieur	MILARD	Jean-Louis	BALAIVES-ET-BUTZ		x	
Monsieur	MIELCAREK	Christian	BALLAY		x	
Monsieur	JUILLET	Bruno	BELVAL-BOIS-DES-DAMES		x	
Monsieur	DULIN	Michel	BOUTANCOURT		x	
Monsieur	MORLET	Guy	CHUFFILLY-ROCHE		x	
Monsieur	MOREAUX	Etienne	CLAVY-WARBY		x	
Monsieur	WARCET	Philippe	DEUX-VILLES (LES)		x	
Monsieur	LENOBLE	Bernard	FRANCHEVAL		x	
Madame	JEANNETTE	Laurence	GUIGNICOURT-SUR-VENCE		x	
Madame	PIEROT	Chantal	MACHAULT		x	
Monsieur	HENRIET	Francis	MAISONCELLE-ET-VILLERS		x	
Monsieur	MOUGIN	Christian	MAUBERT-FONTAINE		x	
Madame	ANDREY	Danielle	MONTGON		x	
Monsieur	RENARD	Damien	MONT-St-REMY		x	
Monsieur	DEVILLARD	Alain	SIGNY-L'ABBAYE		x	
Monsieur	SKOCZYPIEC	Jean-Michel	SIGNY-LE-PETIT		x	
Monsieur	GOMEZ	Jean-Baptiste	SOMMAUTHE		x	
Madame	PONSART	Marie-Odile	THIS		x	
Monsieur	CANIVENQ	Roland	TOGES		x	
Monsieur	BARROIS	Jean	VILLERS-LE-TILLEUL		x	
Monsieur	PINTEAUX	Jean-Pol	ANTHENY			x
Monsieur	COLSON	Robert	ARREUX			x
Monsieur	PRIGNON	Fabien	AUBRIVES			x
Monsieur	CHEVANNE	Jean-Yves	AUGE			x
Madame	SEMBENI	Anne	AUTRUCHE			x
Monsieur	DROUARD	André	BALAN			x
Monsieur	BARRÉ	Régis	BEFFU ET LE MORTHOMME			x
Monsieur	CHAMPION	Patrice	BOSSUS-LÈS-RUMIGNY			x
Monsieur	MATHIAS	Frédéric	BOULT AUX BOIS			x

Monsieur	ANDRY	Eric	BOURG-FIDÈLE		x
Monsieur	BERTRAND	Vincent	BOUELLEMONT		x
Monsieur	MEENS	François	BRÉCY-BRIÈRES		x
Monsieur	SEMBENI	Alain	BRIELLES-SUR-BAR		x
Monsieur	PINGARD	Frédéric	BULSON		x
Monsieur	DANNEAUX	Dominique	CAUROY		x
Monsieur	GAVART	Vincent	CHALLERANGE		x
Monsieur	LACAILLE	André	CHAMPLIN		x
Monsieur	DEMISSY	Pierre	CHARDENY		x
Monsieur	ALEXANDRE	Thierry	CHEVEUGES		x
Monsieur	PINTEAUX	Jean-Luc	CLIRON		x
Monsieur	DÉCLOUX	Guy	COULOMMES-ET-MARQUENY		x
Monsieur	BAUER	Jean-Claude	DEVILLE		x
Monsieur	HENRY	Denis	ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS		x
Monsieur	SWARTVAGHER	Jean-Louis	ÉTALLE		x
Monsieur	JARLOT	Jean-Pierre	ÉTEIGNIÈRES		x
Monsieur	GABET	Hervé	ÉVIGNY		x
Monsieur	NIZET	Daniel	EXERMONT		x
Monsieur	PROVOT	Jean-Michel	FÉRÉE (LA)		x
Monsieur	CORNET	Pierre	FLEIGNEUX		x
Madame	MEURIE	Dominique	FLOING		x
Monsieur	CLARAT	Gilbert	FRÉTY (LE)		x
Madame	BÉCHARD	Isabelle	GERMONT		x
Monsieur	PETITFRERE	Robert	GERNELLE		x
Monsieur	LAMBERT	Olivier	HAGNICOURT		x
Monsieur	CHAMPION	Philippe	HANNAPPES		x
Monsieur	CLAUDE	Philippe	HAUDRECY		x
Monsieur	LECLERCQ	Guy	HAUVINÉ		x
Monsieur	POLLET	Dominique	HIERGES		x
Monsieur	CALVI	Gérard	HOULDIZY		x
Monsieur	STRINGER	Bernard	ILLY		x
Monsieur	DEBAIFFE	Ghislain	ISSANCOURT-ET-RUMEL		x
Madame	TUOT	Anne-Marie	LAMETZ		x
Monsieur	HAULIN	Eric	LANÇON		x
Monsieur	BERTONNIÈRE	Jean-Marc	LANDRICHAMPS		x
Monsieur	BEURET	Jean-Marie	LAUNOIS-SUR-VENCE		x
Monsieur	MANCEAUX	Christophe	LEFFINCOURT		x
Monsieur	MAS	Raoul	MARCQ		x
Monsieur	SABATIER	Michel	MESSINCOURT		x
Monsieur	NICOLAS	Gérald	MOIRY		x
Madame	FRAIPONT	Anne	MONT DIEU (LE)		x
Monsieur	FLEURY	Vincent	MONTHOIS		x
Madame	ANCAUX	Brigitte	MONTIGNY-SUR-MEUSE		x
Monsieur	COURTOIS	Roger	MONTIGNY-SUR-VENCE		x
Madame	BOUILLON	Catherine	MURTIN-ET-BOGNY		x
Madame	RUFFIN	Faustine	NEUFMAISON		x

Madame	DEVER	Marie-Hélène	OLIZY-PRIMAT			x
Monsieur	TERRISSE	Jean-Paul	OMONT			x
Monsieur	MALVAUX	André	PAUVRES			x
Monsieur	DEMONGIN	Jean-Marie	PRIX-LES-MEZIERES			x
Monsieur	CHOISIT	Jean-Bernard	PUILLY-ET-CHARBEAUX			x
Monsieur	MOZET	Yves	PURE			x
Madame	BRUSA	Régine	QUILLY			x
Madame	DURU	Véronique	RAUCOURT ET FLABA			x
Monsieur	LAGNEAUX	Jean-Yves	REGNIOWEZ			x
Monsieur	BERTRAND	Marc	REMILLY-LES-POTHÉES			x
Monsieur	BREDY	Yves	RENNEVILLE			x
Monsieur	TRUONG	Grégory	RIMOGNE			x
Madame	SATABIN	Elisabeth	RUMIGNY			x
Monsieur	PIERRARD	Christian	LA SABOTTERIE			x
Monsieur	GILLET	Frédéric	SAPOGNE-ET-FEUCHÈRES			x
Monsieur	NICOLAS	Pascal	SAPOGNE-SUR-MARCHE			x
Monsieur	JEANNELLE	Maurice	SAULCES-MONCLIN			x
Monsieur	CANOT	Philippe	SÉCHEVAL			x
Madame	COUCKE	Maryse	SÉVIGNY-LA-FORÊT			x
Madame	CHARROIS	Monique	SORCY-BAUTHÉMONT			x
Monsieur	OUDIN	Denis	St-CLÉMENT-À-ARNES			x
Monsieur	GIRONDELLOT	Bernard	Ste-MARIE			x
Monsieur	GUERIN	Jean-Luc	Ste-VAUBOURG			x
Monsieur	WATELET	Roger	St-MENGES			x
Monsieur	REBISZ	William	STONNE			x
Monsieur	HAULIN	Bertrand	St-PIERRE-À-ARNES			x
Monsieur	VALET	Bruno	TANNAY			x
Monsieur	ADIN	Michel	VANDY			x
Monsieur	DETREZ	Pascal	VAUX-CHAMPAGNE			x
Madame	MARTIN	Claude	VAUX-MONTREUIL			x
Monsieur	ROUSSEAUX	Jean-Marc	VAUX-VILLAINE			x
Madame	VERNEL	Martine	VERRIÈRES			x
Monsieur	DUPUY	Jérémy	VILLERS-SEMEUSE			x
Monsieur	DEVRESSE	Jean-Pol	VIREUX-MOLHAIN			x
Monsieur	CHANOT	Jean- Christophe	VRIGNE-MEUSE			x
Monsieur	LOPEZ	Jérôme	WAGNON			x
Monsieur	PIERQUIN	Bernard	WARCQ			x
Madame	MAUROY	Josiane	WASIGNY			x
Madame	PONSIGNON	Marie-Pascale	YONCQ			x
Monsieur	AVERLY	Renaud	Pays Rethélois			x
Monsieur	BOURGEOIS	Noël	Sivom d'ATTIGNY			x
Monsieur	BOUILLON	Jacques	Sivom de MONTHOIS			x

Monsieur AVERLY remercie les présents, ouvre la séance à 18 h 45 et nomme Monsieur Pierre DELFORGE, secrétaire de séance.

2017_01 - Comptes de Gestion et Administratif 2017

<i>Membres présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
35	62	62	0	0	0

Afin de présenter les comptes 2017, le président délégué donne la parole au trésorier. Le trésorier propose à l'assemblée de prendre le tableau A3 présentant les chiffres du Compte Administratif 2017.

Les principales dépenses au 011 portent sur :

- la convention cadre avec le Département qui englobe une grande partie des charges de fonctionnement de l'agence
- les loyers remboursés au Département

Concernant les charges de personnel au 012, le total des dépenses s'élève à 351 156,11 € et correspondent à un effectif complet de 8 personnes sur une année pleine.

Le compte administratif 2017, en fonctionnement, s'établit à 406 101,70 € en dépenses et 374 536,65 € en recettes.

Le trésorier insiste sur les recettes liées aux honoraires qui, malgré le chiffre affiché de 188 065,65 € (supérieur au prévisionnel), celui-ci comprend 105 716,06 € de produits rattachés (produits non comptabilisés au compte 515).

La spécificité des recettes de l'agence qui sont perçues en plusieurs acomptes oblige l'EPA à garder un œil vigilant sur le compte 515 et si besoin, recourir à la ligne de trésorerie qui a été mise en place en 2018.

Le montant des dépenses étant supérieur au montant des recettes, le résultat d'exploitation 2017 est déficitaire de 31 565,05 €.

Le trésorier indique que le résultat reporté de 214 414,06 € permet d'absorber le déficit.

Concernant l'investissement, le compte administratif présente un déficit de 2 998,36 € qui sera couvert par l'excédent de fonctionnement capitalisé.

A la demande d'un élu de l'Assemblée, le trésorier revient sur le chiffre de 105 716,06 € présent dans le tableau en recettes de fonctionnement (produits rattachés). Il explique que ce montant correspond aux engagements pris avec les Collectivités sur des projets qui ne sont pas encore soldés. Ce montant est intégré dans le résultat mais pas encore comptabilisé au compte 515.

Le Président délégué sort de la salle.

Monsieur VIARD, Vice-Président met le rapport au vote.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2017.

2017_02 - Affectation du résultat 2017

<i>Membres présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
35	62	62	0	0	0

Le Président délégué présente à l'Assemblée le nouveau payeur départemental, Monsieur Jean-Yves GIVERNAUD, qui expose son parcours.

Le trésorier reprend la parole en rappelant les chiffres du Compte Administratif 2017 qui sont les suivants :

- Un déficit de fonctionnement de- 31 565.05 €
- Un excédent reporté de214 414.06 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de182 849.01 €**

- Un déficit d'investissement de- 2 998.36 €
- Un déficit des restes à réaliser de0 €
- Soit un besoin de financement de2 998.36 €**

Il propose d'affecter le résultat comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : Excédent182 849.01 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)2 998.36 €
RÉSULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT (002).....179 850.65 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit- 2 998.36 €

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017.

2017_03 - Budget Primitif 2018

<i>Membres présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
35	62	62	0	0	0

Le Président délégué donne la parole au trésorier pour la présentation du Budget Primitif 2018.

Le Trésorier invite l'assemblée à se munir du tableau A3, synthèse des crédits à inscrire au BP 2018 et présente le Budget :

En dépenses : Total charges à caractères générales : 86 000 € dont deux augmentations significatives pour les assurances et les formations.

Concernant le poste assurances, le trésorier donne la parole au Directeur de l'ATD pour expliquer l'augmentation de ce poste.

Le montant inscrit de 10 000 € va permettre la souscription d'une assurance RC Pro qui n'était pas en place jusqu'à maintenant. L'ATD a connu en 2017 un litige sur un chantier à PURE qui va coûter 8 489 €. Compte tenu de l'absence d'assurance, ce coût sera supporté intégralement par l'agence.

Le Président délégué insiste sur le coût qui, selon l'importance du chantier, aurait pu être plus conséquent.

En recettes :

Sont inscrits : 115 000 € d'honoraires

75 000 € en cotisations

100 000 € en subvention du Département.

Le Président délégué précise que 115 000 € d'honoraires est un chiffre en baisse par rapport à 2017 mais qu'il est nécessaire d'adopter une certaine prudence compte tenu du contexte économique et notamment des baisses de subventions à prévoir.

En investissement : Petit montant inscrit (6 302 €) dont 2 000 € pour l'acquisition de panneaux d'information et pour 1 303 € d'autres matériels.

Le Président conclut en rappelant que le BP 2018 est en baisse par rapport à 2017 mais que, compte tenu du déficit 2017, il convient de rester prudent sur l'avenir. A noter que le compte 515 à ce jour permet de couvrir 3 mois de dépenses de fonctionnement.

Le Budget Primitif 2018 est approuvé à l'unanimité.

2017_05 - Ouverture de nouvelles activités

<i>Membres présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
35	62	62	0	0	0

La parole est donnée au Directeur pour présenter l'ouverture des nouvelles activités dans le domaine du Bâtiment et des Ouvrages d'art.

Un constat a été fait fin 2017 sur plusieurs points :

- Baisse d'activités dans le domaine de la voirie (de 100 à 60 dossiers)
- Baisse des subventions (DETR) : Le Président délégué insiste sur les difficultés rencontrées par l'agence pour solder financièrement les projets qui n'ont pas reçu de subvention, car bien souvent, ces projets ne se concrétisent pas

Ce constat oblige l'agence à réfléchir à de nouvelles activités qui devraient permettre de maintenir l'équilibre financier.

Le Directeur explique qu'un petit sondage portant sur les activités Bâtiment a permis de détecter un besoin dans ce domaine pour une trentaine de communes qui ont répondu favorablement. Par ailleurs, le Directeur précise que les agents de l'agence disposent des capacités techniques pour suivre ces dossiers.

Concernant les ouvrages d'art, il indique que l'entretien de ces ouvrages n'est pas obligatoire mais est fortement conseillé. Il rappelle la définition d'un ouvrage d'art : murs de soutènement, ouvrage sur cours d'eau dont l'ouverture est > à 2 mètres....

Une question est posée sur l'entretien des ouvrages sur Route Départementale. Bruno DEDION répond que ceux-ci sont propriété du Département et que celui-ci procède aux inspections.

Le 1^{er} Vice Président des Crêtes Pré-ardennaises pose la question de l'entretien des ponts de l'A 304 au niveau d'YVERNAUMONT. Monsieur LEVASSEUR, Directeur des Infrastructures au Département indique que ces ponts font l'objet d'une convention de gestion entre la DREAL et la Commune. Pour les petites communes, c'est la DREAL qui est chargée de l'entretien.

Un élu de l'assemblée s'interroge sur les normalisations des passages sur rivières. Le Directeur des Infrastructures rappelle qu'il n'y a pas de normes pour les constructions existantes mais que pour toutes modifications, celles-ci doivent être réalisées selon les normes en vigueur.

Il indique à l'assemblée que la durée de vie d'un pont est d'environ 100 ans et qu'il est important de surveiller les vieillissements des ces ouvrages qui sont sous la responsabilité des Maires.

Un pont supportant une voie communale appartient au domaine public de la Commune et doit donc être entretenu par son propriétaire.

Une autre question d'un élu porte sur le nettoyage des cours d'eau. Concernant les alluvions, le Directeur des Infrastructures précise que le nettoyage est à la charge de la commune.

Le transfert des compétences GEMAPI se fera à compter du 1^{er} janvier 2018.

Une nouvelle question est de nouveau posée concernant l'entretien des Bâtiments et notamment des églises. Le Directeur de l'ATD indique que l'EPA peut apporter son aide comme, par exemple, pour la rédaction des arrêtés de mise en péril, l'élaboration d'un cahier des charges en vue de faire appel à un bureau d'études spécialisé.

Le Président délégué rappelle que l'agence est compétente pour apporter tous conseils mais ne l'est pas sur la partie technique de ce genre de monuments qui nécessite de faire appel à des experts et qui rentre dans le domaine de la maîtrise d'œuvre.

La discussion sur ce point étant close, le Président propose au vote l'ouverture des activités Bâtiment et Ouvrages d'art.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Directeur de l'ATD 08 revient sur les diverses réunions qui ont été organisées sur le territoire. Les quelques élus présents à ces réunions ont apprécié les explications apportées et les retours sont positifs.

Le Président délégué indique que d'ici la fin d'année, d'autres formes de communication seront proposées (ex : flyers, articles de presse...)

Un élu demande à ce que soit précisé clairement les avantages de l'adhésion à l'ATD 08 sur un prochain support de communication.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 H 30.

Fait à CHARLEVILLE MEZIERES, le 13 avril 2018

Le Secrétaire de séance,

Pierre DELFORGE



Le Président délégué,

Pour le Président de l'ATD08
Le Président délégué

Renaud AVERLY

